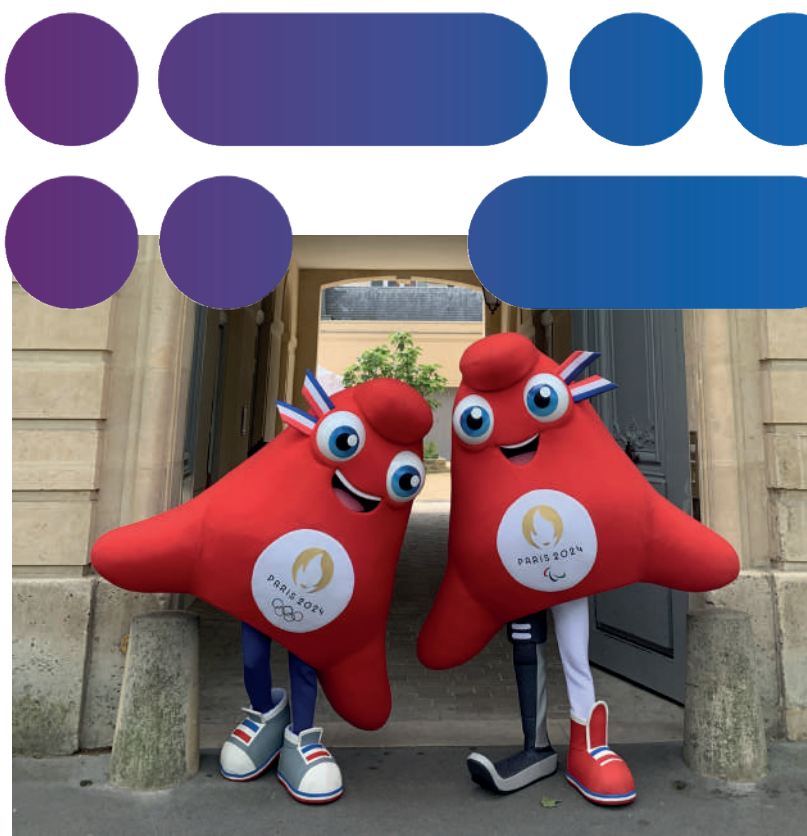


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

---

VersaillesGrandParc.fr





# SOMMAIRE

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| JOP 2024 .....                       | 4  |
| Ville durable .....                  | 6  |
| Déchets .....                        | 7  |
| Cycle de l'eau .....                 | 10 |
| Aménagement et Écologie urbaine..... | 12 |
| Habitat .....                        | 14 |
| Ville intelligente .....             | 15 |
| Développement économique .....       | 16 |
| Déplacements .....                   | 18 |
| Culture et Tourisme .....            | 20 |
| Communication .....                  | 22 |
| Fonctionnement et Territoire .....   | 24 |
| Ressources humaines.....             | 26 |
| Ressources financières.....          | 27 |



# LE MOT DU PRÉSIDENT

---

L'année 2024 restera un moment exceptionnel pour notre territoire. L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques a été un temps fort, à la fois festif, exigeant et fédérateur.

Versailles Grand Parc a su répondre présente à ce rendez-vous historique, grâce à la mobilisation exemplaire de ses équipes et à l'ouverture du tout nouvel office de tourisme de l'Agglo.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'engagement des agents entre autres des transports, de la gestion des déchets, de la communication et de la culture et du tourisme. Leur professionnalisme, leur réactivité et leur sens du service public ont permis à des milliers de visiteurs de vivre une expérience olympique à la hauteur des ambitions de notre territoire.

Ces Jeux ont aussi été l'occasion de renforcer la cohésion des équipes à travers la journée des épreuves offerte aux agents, de faire rayonner nos savoir-faire et de réaffirmer notre capacité à relever collectivement de grands défis. C'est une fierté partagée par tous.

Parallèlement à cet événement, Versailles Grand Parc a poursuivi ses missions de fond. Entre autres en 2024, nous avons finalisé notre Plan Local de l'Habitat, une étape cruciale pour répondre aux besoins en logement de nos habitants, anticiper les évolutions démographiques et renforcer la mixité sur notre territoire. Ce document stratégique fixe les grandes orientations pour les années à venir, dans un souci constant d'équilibre entre attractivité, qualité de vie et solidarité territoriale. Nous avons également lancé le Plan Climat et Energie Territorial indispensable pour l'avenir climatique.

Ce rapport d'activités témoigne donc de l'ampleur et de la richesse des actions menées. Il rend hommage à celles et ceux qui, chaque jour, œuvrent au service de notre intercommunalité.

**François de Mazières,**  
**Président**



# JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024



Signature de la convention tripartite entre la ville de Versailles, Versailles Grand Parc et Paris 2024



Les agents de l'Agglo ont relevé le défi du Marathon pour tous



Fanfares Olympiques



Campagne d'affichage Champions du tri



Tous à la barre pour les Jeux



Bornes de collecte sur le parcours spectateur





Épreuve équestre



Des jeux pour tous



Réorganisation des lignes de bus pour l'accueil des navettes spectateurs



Club 2024



Fête du vélo



# VILLE DURABLE

La Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est attachée à exercer son action publique en prenant en compte l'urgence climatique et la préservation des ressources. En 2024, elle s'est particulièrement concentrée sur la finalisation de son Plan Climat-Air-Energie Territorial engageant toutes ses compétences. Ce dernier fixe des objectifs stratégiques et un programme d'actions pour notamment améliorer l'efficacité énergétique, augmenter la production d'énergie renouvelable ou encore favoriser la biodiversité.

## • UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LES COMMUNES

Après la validation d'un diagnostic énergétique, réalisé à l'échelle du territoire, puis l'élaboration d'une stratégie territoriale avec tous les partenaires concernés, Versailles Grand Parc a finalisé en 2024 les orientations de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) :

- Agir pour l'autonomie énergétique du territoire
- Développer les modes de déplacement sobres et décarbonés
- Investir dans un développement décarboné
- Donner plus de place à la nature et reconquérir la biodiversité
- Consommer autrement

*« Chacune de ces orientations a fait l'objet d'une réflexion menée avec les référents PCAET des communes afin de déterminer les actions les plus pertinentes à mener et les moyens à consacrer. Un vrai travail de co-construction ! ». Sarah Paulin, chargée de mission développement durable.*

Le PCAET sera présenté fin 2024 aux élus pour validation, puis soumis à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) en 2025.

Par ailleurs, plusieurs actions sont déjà déployées pour développer des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables, optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

## • LA VALORISATION DU POTENTIEL GÉOTHERMIQUE

Versailles Grand Parc accompagne le développement de projets de géothermie, une énergie efficace pour assurer un approvisionnement à long terme tout en respectant l'environnement. En 2024, le projet de puits de géothermie du Chesnay-Rocquencourt s'est poursuivi, pour un raccordement au réseau de chaleur prévu en 2026. L'Agglo réalise d'autres études exploratoires sur les communes de Bois d'Arcy, Saint-Cyr-l'Ecole, Fontenay-le-Fleury et Buc.

## • LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

L'Agglo est également engagée à favoriser le développement de transports publics écologiques. Elle a notamment porté le projet d'électrification du dépôt de bus de la DSP 28 et a commencé à réfléchir au déploiement de pompes de distribution de GNV. Afin d'encourager l'utilisation de la voiture électrique particulière, elle prévoit de réaliser une cartographie des bornes de rechargement électriques du territoire, utile pour mettre en place un maillage cohérent au plus près des besoins.

## • L'OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Afin de mieux maîtriser ses dépenses en matière de consommation d'énergie, Versailles Grand Parc a lancé les audits énergétiques de plusieurs bâtiments sous sa compétence parmi lesquels son siège situé à Versailles et les conservatoires. Les travaux de rénovation énergétique sont programmés pour 2025. De même, des études ont débuté pour évaluer l'impact carbone du numérique au sein des services de l'Agglo. Elles conduiront à plusieurs actions : achats responsables et réemploi de matériel, gestes verts, économies d'énergie, etc.

Enfin, de nombreux dispositifs sont déjà en place et amenés à se développer dans le domaine de la gestion responsable des déchets, la protection de la biodiversité ou encore le « mieux manger » au travers du soutien à l'agriculture locale.



# DÉCHETS

Versailles Grand Parc assure la compétence « gestion des déchets » pour les 18 communes du territoire depuis la prévention à la source chez l'utilisateur jusqu'au traitement. En 2024, l'évolution des pratiques vers une baisse de la production des déchets et un meilleur tri s'est poursuivie. La mise en place de la tarification éco-responsable, le développement des dispositifs de collecte des biodéchets et la sensibilisation, conjuguée à l'engagement des habitants, commencent à porter leurs fruits.

## • LA TARIFICATION ECO-RESPONSABLE (TECO) : UN BILAN À 3 ANS, POSITIF

Depuis 2021, 8 communes du territoire, sous l'impulsion de Versailles Grand Parc, ont adopté la TECO pour le paiement de la collecte des ordures ménagères. Pour rappel, le montant est fixé pour chaque foyer individuel ou résidence collective, en fonction du volume de déchets et du nombre de fois où ils sont collectés. L'objectif est :

- De faire évoluer les habitudes vers davantage de tri, de compostage, de réemploi et d'éco-consommation.
- De réduire le volume d'ordures ménagères de 20%.
- D'optimiser les collectes et maîtriser la hausse des coûts de gestion.

Les 3 années de mise en œuvre ont permis de mesurer les premiers impacts de cette expérimentation et notamment la diminution des tonnages, l'augmentation des déchets triés et la réduction du nombre de bacs présentés. Cela permet d'envisager à moyen terme une optimisation des tournées et des fréquences de collecte. Par ailleurs, les populations ont été sensibilisées aux bonnes pratiques, au tri et à la réduction des déchets.

- Une baisse de 24% du volume d'ordures ménagères collectées avec en moyenne : 171 kg/habitants aujourd'hui contre 211 kg/habitants en 2021
- 1 collecte des ordures ménagères par semaine aujourd'hui contre 2 par semaine en 2021 pour l'habitat pavillonnaire
- Près de 70% des habitants concernés utilisent le service moins d'1 fois sur 2

La mise en place du nouveau dispositif est financièrement équilibrée, les dépenses supplémentaires liées à cette nouvelle gestion étant compensées par une baisse du volume des ordures ménagères et des coûts de traitement associés. L'initiative a non seulement un impact significatif sur l'environnement, mais contribue également à une gestion plus efficace et économique des déchets.

A l'échelle nationale, l'efficacité du dispositif TECO avait, jusqu'ici, été démontrée en zones rurales mais pas pour des zones urbaines à forte densité de population et de logements collectifs. Avec ce projet ambitieux, Versailles Grand Parc est une référence pour d'autres collectivités, prouvant que la transformation de la gestion des déchets en milieu urbain est possible.

« Au-delà des enjeux environnementaux qui sont bien sûr incontournables, nous avons clairement un objectif de maîtrise des coûts sur le transport, l'énergie et le tri des emballages. La prévention pour moins produire de déchets et mieux les trier est devenue une priorité ». Amélie Guigueno, Directrice de la gestion des déchets

### La TECO, qui est concerné ?

63 000 habitants

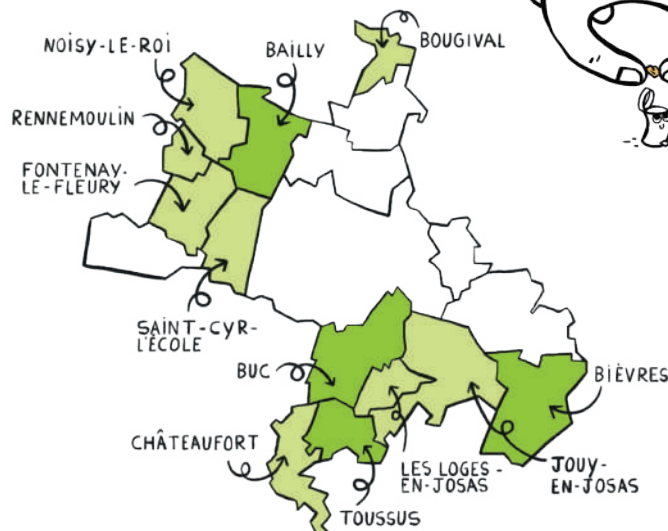
8 communes en 2021 :

Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'Ecole

23% du territoire

4 nouvelles communes en 2025 :

Bailly, Bièvres, Buc, Toussus-le-Noble



## • L'ACCÉLÉRATION DU COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer des solutions pour le tri à la source des biodéchets (c'est-à-dire les déchets organiques d'origine alimentaire ou végétale). Dès 2010, Versailles Grand Parc a souhaité accompagner les foyers dans cette démarche par des ateliers de sensibilisation et la mise à disposition de composteurs individuels, puis de composteurs partagés pour les logements collectifs et enfin de bacs de lombricompostage. En 2024, ces dispositifs ont été confirmés avec une volonté d'accélérer le compostage de quartier grâce à la mise en place de bacs en apport volontaire notamment dans les centres-villes.

Afin de prendre en compte toutes les spécificités locales et notamment celles des zones urbaines à forte densité de population, 5 solutions seront expérimentées dès 2025 et évaluées l'année suivante pour un déploiement généralisé à partir de 2027.

- Le compostage de quartier accompagné : permanences d'agents de Versailles Grand Parc et d'associations pour accueillir et informer les usagers qui viennent apporter leurs déchets.



### Le compostage en chiffres

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, environ 7 600 foyers étaient équipés de composteurs

40 nouveaux sites de compostage partagé par an

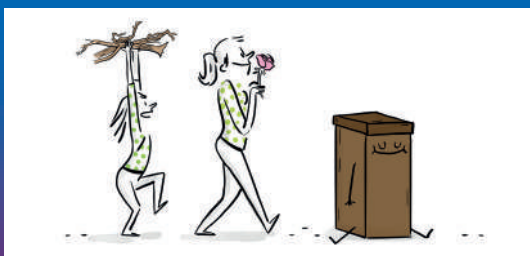
## • DES SCOLAIRES BIEN INFORMÉS !

Comme chaque année, les actions de sensibilisation des enfants du territoire aux problématiques de la gestion des déchets, du gaspillage alimentaire, de la protection des ressources, sont des priorités de Versailles Grand Parc. Deux semaines par an, les élèves des écoles primaires sont invités à assister à des spectacles ou des ateliers ludiques les amenant à réfléchir à ces sujets. En 2024, 145 classes ou 3 625 élèves ont ainsi été sensibilisés.

Par ailleurs, pour la 12<sup>e</sup> édition de l'agenda scolaire, Versailles Grand Parc a fait appel à Anne Voitot, alias Orpheelin, dessinatrice de la bande-dessinée *Les Légendaires*, pour enseigner aux élèves les techniques de l'illustration. Les enfants ont ensuite travaillé avec leur professeur à la réalisation des dessins et des jeux sur la thématique des biodéchets : qu'est-ce que les biodéchets, le compost, les composteurs et lombricomposteurs, le gaspillage alimentaire, les solutions pour trier ses biodéchets. Edité à près de 10 000 exemplaires par l'Agglo, l'agenda sera distribué à la rentrée 2025-2026 dans les écoles primaires qui en feront la demande.







## 2024 C'EST AUSSI...

... la fin de la collecte des déchets végétaux en sacs au Chesnay-Rocquencourt. Toutes les villes de la Communauté d'Agglomération fonctionnent désormais avec des bacs, améliorant considérablement le confort de travail des ripeurs.

## • COUP DE PROJECTEUR SUR LES RESSOURCERIES

Versailles Grand Parc a la chance de compter plusieurs structures de réemploi sur son territoire. Au nombre de 14, elles récupèrent des objets dont les habitants n'ont plus l'utilité et les remettent en vente à prix solidaire. Elles sont complémentaires aux locaux de réemploi sur les déchèteries. Elles sont aussi des lieux de rencontre et de cohésion sociale.

Afin de mieux faire connaître leur travail, l'Agglo a réalisé des articles présentant chacune d'entre elles, publiés sur le site web de Versailles Grand Parc et sur les supports des communes du territoire.



## • DÉCHÈTERIES : LE RENOUVELLEMENT DES AGRÈMENTS

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) a réalisé l'inspection programmée des deux déchèteries intercommunales de Buc et Bois d'Arcy, classées « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement » pour le renouvellement de leur agrément. Les travaux nécessaires sont réalisés pour répondre aux nouvelles normes et réglementation.



## 2024 C'EST AUSSI...

... la mobilisation des équipes pour renforcer les équipements de collecte des déchets pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. 13 sites de 2 bornes de collectes d'ordures ménagères et d'emballages et papiers ont été installés sur les communes de Saint-Cyr-l'École et Versailles.

# CYCLE DE L'EAU

La gestion du cycle de l'eau représente un enjeu majeur pour la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. L'année 2024 a été consacrée à la poursuite de l'élaboration du schéma directeur, la mise en œuvre du mode de gestion à long terme et à l'exploitation et au maintien du patrimoine d'assainissement. Des missions essentielles pour, à la fois, protéger l'environnement des pollutions éventuelles et prévenir les conséquences des phénomènes pluvieux hors normes, de plus en plus fréquents.

## • LE SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

En 2024, Versailles Grand Parc a poursuivi l'élaboration du schéma directeur assainissement qui s'articule autour d'enjeux clés :

- La réduction des apports d'eaux claires en s'assurant que les réseaux d'assainissement sont étanches et transportent les bons effluents
- La mise en conformité des réseaux pour protéger le milieu naturel
- La réduction des désordres face aux pluies exceptionnelles
- L'extension de la zone de collecte

Après les étapes de reconnaissances terrains, de mesures et de modélisation des réseaux d'assainissement, Versailles Grand Parc s'est centrée cette année sur les investigations complémentaires visant à affiner les diagnostics préétablis. Les éléments collectés ont donné lieu à un bilan exhaustif de l'ensemble des désordres constatés, puis à la définition de solutions adaptées. Les conclusions seront affinées en 2025, puis soumises aux élus.

« Ce schéma directeur doit nous donner une vision à long terme des enjeux de la gestion du cycle de l'eau sur le territoire. Il fixera les objectifs et les priorités en termes d'investissements et d'actions à mener ». Béatrice Delgado, Directrice du Cycle de l'eau

## • L'IMPACT DU 12<sup>e</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE SEINE-NORMANDIE

Le 12<sup>e</sup> programme est le premier dont les recettes seront assurées par les redevances issues de la réforme des redevances des agences de l'eau, adoptée dans la loi de finances 2024. Une réforme qui prévoit notamment de rééquilibrer progressivement l'origine des contributions afin de moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages, valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroître les capacités financières des agences de l'eau dans le cadre du déploiement du plan Eau. Concrètement, avec le 12<sup>e</sup> programme, l'Agence devrait baisser le montant de ses aides pour la rénovation des réseaux de collecte. Pour Versailles Grand Parc, il s'agit de réfléchir aux meilleurs moyens de faire fonctionner le patrimoine avec ces nouvelles contraintes budgétaires.



## • LA FINALISATION DU MODE DE GESTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Concernant l'exploitation des réseaux, Versailles Grand Parc a lancé en décembre la consultation pour la future Délégation de Service Public (DSP) sur le secteur Nord (Bougival, Bois d'Arcy, La Celle Saint-Cloud et Noisy-le-Roi) qui sera mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Sur la ville de Versailles, la régie directe est maintenue. Quant aux 8 communes du secteur Sud (de Viroflay à Châteaufort), elles font l'objet d'un marché de prestations de services.

Par ailleurs, Versailles Grand Parc est responsable de la collecte des eaux, mais confie par adhésion à des syndicats intercommunaux le transport et le traitement des eaux. Seule exception : le transport intercommunal des eaux de Bougival et La Celle Saint-Cloud est réalisé en direct par VGP, qui a demandé la scission effective de la DSP « transport », qui était jusqu'à présent partagée avec Saint Germain Boucle de Seine.



## 2024 C'EST AUSSI...

... l'ajout au Système d'Information Géographique (SIG), d'un module complémentaire qui doit améliorer l'intégration quotidienne des résultats des inspections télévisées des réseaux. L'objectif : avoir une meilleure connaissance du patrimoine pour mieux anticiper les besoins de travaux.





### • PARAPLUIE : L'APPLICATION POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU PLUVIALE

Versailles Grand Parc a réalisé le paramétrage de Parapluie, une nouvelle application de gestion des eaux pluviales à la parcelle, mise à disposition gratuitement des usagers et des services techniques des communes en 2025. Cet outil numérique réalisé par l'INSA Lyon, permet de choisir et concevoir des solutions personnalisées telles que les bassins à ciel ouvert, les noues, les toitures végétalisées, les cuves de récupération, etc. L'interface utilisateur est accessible à tous, même sans connaissances spécifiques en hydrologie. L'outil est utilisé par un nombre croissant de collectivités en France, témoignant de sa pertinence et de son efficacité.

### • LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

2024 aura battu des records en termes de pluviosité avec des événements pluvieux d'occurrence allant de 30 jusqu'à même 100 ans. Les pluies de mai et août ont causé des reflux en cave chez les particuliers un peu partout sur le territoire voire des débordements de réseau. Les pluies d'octobre et novembre, quant à elles, ont engendré des débordements importants des rivières mais pas de désordres sur les réseaux d'assainissement. Les inondations ont impacté les zones différemment : la commune de Rennemoulin dans la plaine près du ru de Gally a dû être évacuée, alors que les habitants de la Vallée de la Bièvre n'ont pas été touchés.

Dans le cadre de la GEMAPI, les études du groupement de commandes sur le secteur de la Mauldre se sont poursuivies. Le diagnostic a notamment identifié 2 tronçons de berges en état critique qui nécessitent d'être rénovés en urgence sur Bougival.

### • EAU POTABLE : RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE TRANSFERT

Le Syndicat Aquavesc qui gère pour Versailles Grand Parc, l'eau potable sur les secteurs Ouest, poursuit la mise en œuvre d'une liaison entre l'usine de Louveciennes et son territoire sud pour répondre aux besoins en eau, améliorer le transport de l'eau et la qualité de service. Environ 40 000 m<sup>3</sup> supplémentaires d'eau sont ainsi transportés chaque jour. Les travaux ont débutés en 2024 à la Celle Saint-Cloud pour se poursuivre sur Versailles, depuis Montbauron jusqu'à l'avenue des Etats-Unis.

#### Chiffres clés

En 2024, près de 3,5 km de réseaux d'assainissement ont été rénovés notamment sur les communes de Buc, Bois d'Arcy, Versailles et Viroflay



#### 2024 C'EST AUSSI...

... la reconduction de l'aide aux coopérations décentralisées : l'Association pour la Cité Hydraulique d'Angkor au Cambodge et l'Association Better with water aux Philippines.

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ÉCOLOGIE URBAINE

Versailles Grand Parc mène des projets de développement responsable et durable, qui contribuent à renforcer le dynamisme du territoire mais aussi à préserver l'environnement et la qualité de vie de ses habitants. En 2024, l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques a accéléré le déploiement de certains aménagements qui profiteront désormais au plus grand nombre. Des projets de reconquête paysagère ont également été poursuivis pour valoriser un patrimoine environnemental unique.

## • DE NOUVELLES PLANTATIONS SUR L'ALLÉE ROYALE DE VILLEPREUX

La troisième et dernière phase du projet de restitution de l'Allée Royale de Villepreux s'est poursuivie en février 2024 avec la plantation de 87 ormes sur l'allée nord, à l'ouest de l'aqueduc de l'Avre. Il s'agit, pour partie, d'une parcelle acquise par voie d'expropriation et pour partie par voie amiable. Ces arbres, de provenance française, ont bénéficié d'un mécénat de la fondation La Marck, par l'intermédiaire de l'association Sites et Monuments. De plus, des sondages géotechniques et analyses de sol ont été menés afin de préparer l'aménagement du chemin jusqu'à l'A12, prévu en 2025.

Dans la continuité du projet, Versailles Grand Parc a lancé au printemps 2024 la création de terrains familiaux qui accueilleront dès 2025 les gens du voyage installés jusqu'à présent sur l'Allée Royale de Villepreux.



## • UNE RECONQUÊTE PAYSAGÈRE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Versailles Grand Parc est attachée à la reconquête paysagère du territoire et mène ou soutient des projets clés pour la préservation de la biodiversité et du patrimoine environnemental du territoire.

- Le site de la Ferme de la Croix Blanche à Buc : des études d'évaluation du nettoyage de ce site, acquis par la ville de Buc ont été lancées par Versailles Grand Parc : étude de la végétation, sondages des sols, relevés topographiques, détection des réseaux permettront de définir les projets de réhabilitation les plus pertinents.
- La Faisanderie : Les travaux de compensation écologique gérés par l'EPAPS ont démarré sur ce terrain boisé de 30 ha, acquis par l'Agglo pour compenser la destruction de la biodiversité à la ZAC de Satory.
- L'aqueduc de Buc : Versailles Grand Parc contribue financièrement à l'étude portée en 2024 par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), pour rouvrir, avec le soutien du ministère de la Culture, des points de vue sur cet ouvrage majeur de la Vallée de la Bièvre.

## • LA REQUALIFICATION DE LA ZAC DE BUC

Le projet de restructuration de plusieurs voiries au cœur de la zone d'activités de Buc (rues Hélène Boucher, Fourny et des Frères Farman) s'est poursuivi avec la sélection du maître d'œuvre dont la mission débutera par des études géotechniques.

Les travaux prévus fin 2025 pour une durée de 12 mois consisteront notamment à :

- Aménager des cheminements piétons, des voies cyclables, des places de stationnement
- Reprendre le réseau d'assainissement
- Accroître les surfaces végétalisées et les surfaces filtrantes
- Installer des bornes de recharges électriques
- Aménager une aire de covoiturage

« L'axe sud du territoire représente un enjeu stratégique de la politique d'aménagement de Versailles Grand Parc, avec des investissements passés et futurs, massifs, sur la gare de Versailles Chantier, 2<sup>e</sup> gare d'Ile-de-France hors Paris, et future gare de la ligne 18 du Grand-Paris, mais aussi sur les arcades de Buc et la ZAE de Buc ».



## • DEUX NOUVEAUX CIRCUITS DE RANDONNÉES

Les études techniques et administratives des deux circuits de randonnées sur les communes de Toussus-le-Noble et Châteaufort ont été menées à terme, avec le Comité départemental de la randonnée pédestre. Ils s'ajoutent aux sept existants sur la Vallée de la Bièvre et la Plaine de Versailles.

- Sentier de la Porte de Toussus de 14km
- Sentier de la Mérantaise de 10,6 km

Sur un petit tronçon du sentier de la Porte de Toussus, le SIAVB a réalisé les travaux d'aménagement d'un chemin à travers la ferme Villaroy, après la signature d'une convention entre la ferme et le Comité départemental de la randonnée pédestre, autorisant le passage du sentier.

## • LE PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC L'OFFICE NATIONAL DE FORÊTS



Versailles Grand Parc a renouvelé avec l'Office National des Forêts (ONF) la convention pour les années 2024-2026 d'accueil du public en forêt. L'Agglo apporte une subvention de 100 000 € afin de soutenir les opérations d'entretien des forêts, des itinéraires forestiers et des équipements d'accueil du public, situés à proximité. De plus, les deux partenaires travaillent sur des projets communs tels que la création de voies de circulation douces, des aménagements paysagers, la lutte contre les problèmes de ruissellement, les autorisations de passage des réseaux de la responsabilité de l'Agglo, la gestion des déchets...etc.

## 2024 C'EST AUSSI...

... la réflexion sur les futurs aménagements en parking du site du Moulin de Saint-Cyr. Après avoir été mis à disposition du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour accueillir la logistique des épreuves équestres, il deviendra un parking paysager d'un centaine de places qui accueillera les visiteurs et randonneurs de la plaine et du Château.

## • L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION LOCALES AU CŒUR DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Le Projet alimentaire territorial (PAT) de la Plaine aux Plateaux mené par un consortium d'associations, de collectivités locales dont Versailles Grand Parc et des acteurs du monde agricole, a été labellisé PAT de niveau 2. Il a également été lauréat de l'appel à projet « Soutien à la structuration des PAT niveau 2 » de la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) et a reçu un financement pour l'animation de la démarche et le soutien de projets liés à l'agriculture et à l'alimentation.

## En 2024, les axes de travail du PAT ont été repensés et priorisés :

Adapter les pratiques vers l'adaptation et l'atténuation au changement climatique, favoriser les bonnes conditions de travail en agriculture.

Développer et structurer les filières locales, transformer les productions locales avec des outils locaux, agir sur la distribution et consommation locales.

Développer l'alimentation locale au-delà d'EGALIM au sein de la restauration collective locale.

Favoriser l'accessibilité de tous à une alimentation locale et de qualité.

Améliorer les connaissances et compétences sur le système agricole et alimentaire auprès de tous les publics.



# HABITAT

Versailles Grand Parc a finalisé le Programme Local de l'Habitat qui définit les orientations en matière de programmation de logements et les actions à mettre en œuvre. Au travers de ce document stratégique, l'Agglo réaffirme sa volonté de faciliter le parcours résidentiel des habitants tout en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle sur tout le territoire.

## • PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE, POUR ET AVEC LES COMMUNES

Le 25 juin 2024, le conseil communautaire a arrêté et soumis à l'avis des communes, le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI). Les élus ont souhaité afficher des objectifs réalistes, tenant compte du contexte territorial de l'Agglo. Le 26 novembre 2024, une délibération du conseil communautaire a permis de prendre en compte l'avis des communes et a sollicité officiellement l'avis de l'Etat sur ce document, qui devra être présenté en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

## • DES ATELIERS POUR PRÉPARER LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Pour faire suite à la mise en place de la Conférence Intercommunale du logement qui doit définir la politique d'attribution des logements sur le territoire, Versailles Grand Parc a organisé, avec les communes, des ateliers de travail sur l'accueil et l'information des demandeurs et la cotation de la demande de logement social.



## • UNE NOUVELLE GESTION DES RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

Versailles Grand Parc, se porte garante des emprunts contractés par les bailleurs auprès de la Banque des Territoires pour la construction de nouveaux logements et reçoit ainsi des réservations de logements sociaux. Elle délègue cette réservation aux communes d'implantation qui proposent des candidats pour ces logements.

Versailles Grand Parc a ainsi acquis 657 réservations auprès de 19 bailleurs sociaux. Avec la loi ELAN qui rend obligatoire la gestion en flux des réservations de logements locatifs sociaux, Versailles Grand Parc doit signer 58 conventions tripartites avec les communes et les bailleurs.

### Les garanties d'emprunts 2024 de Versailles Grand Parc

102 logements sociaux  
pour un montant global de 10 945 646 €

## • LE PACTE TERRITORIAL POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Versailles Grand Parc a décidé de s'engager dans le Pacte territorial, nouveau dispositif financier porté par l'ANAH sur la rénovation de l'habitat privé, qui succède au programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique). Le dispositif vise à proposer un service public de la rénovation de l'Habitat (SPRH) en partenariat avec l'Etat pour répondre aux besoins d'informations, d'orientations et de conseils en matière de rénovation. L'Agglo portera, en lien avec l'Agence Local de l'Energie et du Climat 78, l'organisation de conférences d'information à destination des copropriétés et du grand public.

### 2024 C'EST AUSSI...

... la validation par le conseil communautaire de la signature de contrats de mixité sociale des communes de Viroflay, Bièvres et Noisy-le-Roi.

... l'obtention de l'agrément et la poursuite des travaux nécessaires à la transformation de Versailles Habitat en société d'économie mixte.





# VILLE INTELLIGENTE

Versailles Grand Parc déploie pour et avec les communes du territoire un dispositif de collecte et d'analyse de données sur les usages urbains, afin d'améliorer la qualité de vie, développer la ville et optimiser l'utilisation des ressources. Grâce à ces outils numériques, les villes innovent et se transforment pour mieux répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux du monde d'aujourd'hui.

## • LE 2<sup>e</sup> DISPOSITIF DE VIDÉOSURVEILLANCE D'ÎLE-DE-FRANCE

En 2024, Versailles Grand Parc a poursuivi le développement de son système de vidéosurveillance avec l'installation de 150 nouvelles caméras. Parmi celles-ci, 79 ont été déployées, avec le soutien de l'Etat, dans le cadre de la sécurisation des parcours, des lieux des épreuves et des centres d'entraînement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Elles portent à 1 500 le nombre de caméras en place sur le territoire.

Un 4<sup>e</sup> Centre de supervision urbain (CSU) intercommunal est également opérationnel depuis décembre 2024, au Chesnay-Rocquencourt. Avec une équipe de 10 personnes, il mutualise la surveillance 24h/24, 7j/7 d'environ 500 caméras du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud, Noisy-le-Roi, et Bailly. Il vient s'ajouter aux 3 CSU existants de Vélizy-Villacoublay, Fontenay-le-Fleury et Versailles. Pour compléter les images de vidéosurveillance, ces CSU disposent d'une cartographie des implantations des caméras et sont connectés aux réseaux sociaux ainsi qu'aux données de trafic routier de Waze. En cas d'alerte d'accident, par exemple, les agents peuvent rapidement lever le doute pour l'intervention des secours.

## • DES DONNÉES CLÉS QUI CRÉENT DE LA VALEUR POUR LES VILLES

Le système de vidéoprotection et de capteurs stratégiquement positionnés dans la ville fournit des informations en temps réel qui sont transmises et centralisées dans une base de données, via les réseaux LoRa des communes, les réseaux mobiles ou encore les réseaux fibre. Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, ces données ont été mises à disposition des forces de l'ordre nationales et municipales pour prévenir les incidents. Grâce à l'observation et l'analyse de ces données, les géomaticiens et statisticiens de l'Agglo aident les communes à identifier des problématiques autour de la mobilité, la sécurité, l'énergie ou encore les services aux habitants. Des capteurs positionnés sur les ponts peuvent, par exemple, alerter en cas de températures trop froides ou trop chaudes afin de déclencher des opérations de salage ou de refroidissement. D'autres, positionnés sur les bornes de collecte de déchets informent de débordements éventuels. Au-delà des alertes, ces informations, croisées à d'autres données, permettent d'apporter des explications à certaines problématiques et de trouver des solutions d'ajustement.

### La vidéoprotection en 2024

150 nouvelles caméras installées  
1 500 caméras opérationnelles sur le territoire  
4 centres de supervision urbaine (CSU)  
Une surveillance 24H/24 et 7J/7

## • LA MOBILITÉ : ENJEU CLÉ DE LA VILLE DE DEMAIN

En matière de mobilité, l'Agglo a renforcé son expertise dans la collecte de données sur l'utilisation des moyens de transport et l'occupation de la voirie. Quel est l'état du trafic sur certains axes ? Quels véhicules circulent ? Comment les piétons traversent-ils à un carrefour ? Où stationnent les véhicules qui déposent les enfants à l'école ? Autant de questions auxquelles il s'agit d'apporter des réponses afin, entre autres, de repérer les nuisances, pour améliorer les aménagements routiers existants ou en créer de nouveaux.

Les travaux de l'Observatoire de la mobilité, dans le cadre du projet UPPER se sont, à ce titre, poursuivis en 2024. Ce projet vise à encourager, à l'échelle européenne, le développement de systèmes de mobilité plus efficaces et durables. Accessible aux communes partenaires, cet Observatoire doit notamment servir de laboratoire à des expérimentations pour améliorer la sécurité et la fluidité sur les voies publiques.

### Zoom sur Le jumeau numérique 3D du territoire

La maquette numérique 3D du territoire conçue par Versailles Grand Parc est devenue un outil essentiel de la planification et de la gestion du territoire. Carte d'ensoleillement, couverture du réseau mobile ou fixe, géolocalisation, simulations d'impacts, planification urbaine... les usages sont multiples. Ce jumeau numérique pourra par exemple simuler les impacts en termes de circulation et de qualité de l'air sur le territoire, de la Zone Faibles Emissions mise en place à Paris.

### 2024 C'EST AUSSI...

... le déploiement de 6 km de réseaux Fibre sur plusieurs communes. Il reste 19 km à déployer pour atteindre la couverture totale du territoire.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grâce à la présence de laboratoires et instituts de recherche, d'acteurs académiques et de grands groupes industriels, le territoire de Versailles Grand Parc est un pôle économique clé de l'ouest francilien. Labellisé Territoire d'Industrie 2023-2027, il porte les ambitions du cluster technologique, scientifique et d'innovation « Paris-Saclay » et offre aux entreprises existantes, comme aux porteurs de projets, un écosystème exceptionnel et des solutions efficaces à tous leurs besoins de développement.

En 2024, le service Développement Economique de l'Agglo s'est renforcé et structuré en 3 pôles :

- Le pôle Relations entreprises rencontre les entreprises au quotidien, assure la veille économique et dresse les besoins en termes d'activités, de services et de ressources humaines.
- Le pôle Innovation-attractivité coordonne les actions liées à l'innovation et assure le lien avec les acteurs de la recherche publique et privée. Il suit le développement des start-ups, contribue à valoriser les projets d'immobilier d'entreprise et à revaloriser les fonciers économiques sur le territoire.
- Le pôle Entrepreneuriat, situé à la Maison des Entreprises accueille et accompagne les créateurs, les jeunes entreprises et les TPE en collaboration avec un réseau de partenaires.

## • UN GUICHET UNIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL

La Maison des entreprises (MDE) a poursuivi ses missions d'accueil et d'accompagnement des entreprises :

- Location de bureaux, salles de réunion ou postes de co-working
- Organisation d'ateliers thématiques et de consultations individuelles avec des experts de l'entrepreneuriat ouverts à toutes les entreprises
- Informations et conseils aux porteurs de projets
- Mise à disposition d'un espace ressources regroupant les organismes associatifs et agréés pour l'accompagnement des créateurs et des chefs d'entreprises

En 2023, 33 entreprises représentant 118 emplois ont loué des bureaux à la MDE. 37 ateliers et 28 conférences ont été organisés sur la période.

**Les organismes partenaires de la MDE ont assuré 600 rendez-vous environ, dont 400 reçus à la MDE, et financé ou garanti 122 projets.**

APSIE (pour les bénéficiaires du RSA),

BGE Yvelines,

ECTI,

Omnicité (coopérative d'activités et d'emploi),

Suzanne Michaux,

ADIE,

Initiative 95-78,

Réseau Entreprendre Yvelines.



### En 3 ans, Espace Talents c'est

Une moyenne de 7800 offres d'emploi

208 comptes recruteurs

6 400 comptes candidats

32 700 mises en relation

Pour y accéder :

[espace-talents.versaillesgrandparc.fr](https://espace-talents.versaillesgrandparc.fr)

## • ESPACE TALENTS : UNE EXPÉRIENCE OPTIMISÉE

L'Agglo a fait évoluer la plateforme Espace Talents, outil de mise en relation des offres et des demandes d'emploi du territoire, avec l'objectif de simplifier l'expérience utilisateur des candidats et des recruteurs. Parmi les nouveautés : l'ajout de filtres dans la recherche d'emploi, l'optimisation du référencement naturel des offres ainsi qu'un espace dédié aux emplois liés au déploiement du Grand Paris Express ligne 18 et à l'opérabilité des futures gares de Satory et Versailles Chantiers. Mené avec La Société des Grands Projets (SGP), c'est un formidable réservoir d'emplois pour le territoire, dans une multitude de métiers. Dans ce contexte, cette évolution permet à l'agence d'insertion Activit'Y de proposer des offres réservées aux personnes éloignées du marché du travail.



## • DES ÉVÉNEMENTS CONÇUS PAR L'AGGLO POUR LES ENTREPRISES

Comme chaque année, Versailles Grand Parc a rassemblé les chefs d'entreprises autour d'événements informatifs et festifs. Le 5 mars 2024, la soirée « Achats responsables et Innovation » organisée sur le campus de Thalès à Vélizy, en collaboration avec RSE by Design et la FrenchTech Paris-Saclay a créé l'échange entre grands groupes et start-up sur ces sujets stratégiques de responsabilité sociale des entreprises.

La 5<sup>e</sup> édition des Estivales, s'est tenue à la Villa Chèvreloup au Chesnay-Rocquencourt le 13 juin 2024. Placée sous le signe des mobilités douces, la manifestation a rassemblé plus de 250 acteurs économiques du territoire et a été l'occasion de remettre les prix du « 1<sup>er</sup> challenge inter-entreprises Mai à vélo ».



## • DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES DU TERRITOIRE

En mai, Versailles Grand Parc participait au Paris-Saclay Spring 2024 sur le Campus HEC Paris à Jouy-en-Josas pour présenter ses ambitions en matière d'innovation, ses projets et ses partenaires. Parmi les temps forts : la mise en lumière de la collaboration structurante entre Versailles Grand Parc et General Electric Healthcare située à Buc, et deux tables rondes sur son stand pour parler « Innovation et enseignement supérieur » avec l'AFMAé et la fondation UVSQ et « Entrepreneuriat et innovation » avec ACCELAIR, IXCAMPUS et la French Tech Paris-Saclay.

En mars, l'Agglo était aussi au rendez-vous de Tech'Innov 2024 sur le stand Paris-Saclay Innovation Playground. Elle était, cette année accompagnée par IXCAMPUS, opérateur de son nouveau programme d'incubation et par HAPSTER, start-up spécialisée dans la préservation et la transmission des connaissances des entreprises.

## • PROGRAMME D'INCUBATION TERRITORIAL : UN SOUTIEN FORT À L'INNOVATION

Versailles Grand Parc a lancé avec IXCAMPUS, son premier incubateur d'entreprises technologiques à impact. Les objectifs : accompagner les jeunes entreprises, préparer leur pré-industrialisation ou leur intégration à un accélérateur technologique, détecter et capter les futures PME industrielles du territoire. Concrètement, les entreprises sélectionnées bénéficient d'un programme de mentorat de 9 à 12 mois comprenant : formations, design, accès hardware, levée de fonds, etc, un soutien crucial durant les premières phases critiques de leur développement. Grâce à l'incubateur, elles sécurisent leurs financements, construisent leurs premiers partenariats industriels et préparent leur industrialisation.

« Nous avons choisi de soutenir des entreprises qui inventent les business modèles de demain dans les mobilités, la transition énergétique, l'agroalimentaire, la santé ou encore l'IA. L'objectif est aussi, bien sûr, de créer des emplois qualifiés sur notre territoire à l'horizon 2027-2028 ». Hélène Longuépée, Responsable pôle Développement Economique.



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

### 2024 C'EST AUSSI...

...une étude menée avec Grand Paris Aménagement sur l'optimisation foncière à l'échelle de la ZAE de Buc, dans le contexte de la Loi Zéro Artificialisation Nette ZAN. L'ambition : construire une offre d'ingénierie visant à accompagner les entreprises et les propriétaires privés dans la revalorisation de leur immobilier.

# DÉPLACEMENTS

L'optimisation des mobilités sur le territoire, vers Paris et plus largement l'Ile-de-France est un enjeu majeur. En 2024, l'offre s'est adaptée pour accueillir les centaines de milliers de spectateurs des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans le même temps, Versailles Grand Parc a continué à travailler avec tous les acteurs sur des projets clés comme la ligne 18 et le développement des infrastructures vélos, avec toujours la même volonté : faciliter la vie des habitants grâce à des solutions durables pour le territoire.

## • JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES : UNE OFFRE DE TRANSPORTS RÉORGANISÉE

L'été 2024 aura été celui de l'adaptation des moyens de transports sur le territoire, en particulier à Versailles et Saint-Cyr-L'Ecole. Afin de répondre à l'afflux de voyageurs, Ile-de-France-Mobilités (IDFM) a renforcé globalement de 20% l'offre des réseaux ferrés sur l'ensemble de la Région. Par exemple sur le RER C, 560 trains supplémentaires ont circulé durant toute la durée des jeux, cette ligne reliant les principaux lieux de compétition (Parc des Princes, vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, Invalides, Versailles...). Ce renfort d'offre a notamment eu des impacts forts sur les trois principales gares versaillaises (Chantiers, Château rive gauche, rive droite) dont l'organisation a été revue pour accueillir des navettes gratuites mises en place pour acheminer les spectateurs vers le site de compétition des épreuves équestres, dans le parc du Château de Versailles.

Pour faciliter les déplacements et les déposes de ces navettes, Versailles Grand Parc a travaillé, en étroite collaboration avec la ville de Versailles, les transporteurs et IDFM, à la réorganisation de la desserte bus autour des gares versaillaises. Ce sont les lignes desservant la gare routière de Versailles Chantiers qui ont été les plus impactées, cette dernière ayant été dédiée à l'acheminement des spectateurs en navettes pendant presque deux mois, du 22 juillet au 9 septembre (totalement entre le 22 juillet et le 18 août ; partiellement entre le 19 août et le 9 septembre). En effet, 50% des flux voyageurs était attendu depuis la gare de Versailles Chantiers. Cette utilisation ponctuelle de

l'espace a donc nécessité de mettre en place de nouveaux terminus temporaires pour les lignes de bus existantes. Si la majorité des lignes a été déplacée sur l'avenue de Sceaux, l'avenue de Paris, et l'avenue de l'Europe à Versailles, les quatre lignes de bus circulant habituellement sur la route départementale n°10 entre Saint-Cyr-L'Ecole et Versailles ont été interrompues pour trois d'entre elles à Saint-Cyr-L'Ecole et à Montigny-le-Bretonneux pour la dernière, en raison de la fermeture de l'axe routier pendant les Jeux Olympiques (du 22 juillet au 18 août).

A cela se sont ajoutés des impacts ponctuels sur les circulations des lignes régulières dont l'itinéraire habituel croisait les tracés des courses sur route (marathon et cyclisme).

Enfin, les équipes de Paris2024 travaillant sur le site des épreuves d'équitation à l'Etoile Royale, dans le parc du Château, ont pu bénéficier du parking relais de Saint-Cyr-L'Ecole, mis à leur disposition pour la période des Jeux Olympiques.

La mobilité à vélo a été particulièrement encouragée pendant la période : à la demande de l'Etat, les itinéraires cyclables ont été jalonnés pour permettre de rejoindre à vélo les sites de compétition des Yvelines, de circuler d'un site à l'autre ou encore de rejoindre Paris. Pour accueillir l'afflux de cyclistes au plus proche de l'entrée de l'Etoile royale, Versailles Grand Parc a financé l'aménagement d'un parking-vélos de 1 200 emplacements dans le parc du Château.



### Chiffres clés

Des dizaines de navettes articulées d'une capacité de 110 places déployées pour la mission dès 2h30 avant le début des épreuves devant les trois principales gares versaillaises

Des départs en hyper pointe toutes les 30 secondes

15 000 spectateurs attendus chaque jour d'épreuve sur le site de l'Etoile royale ; 40 000 le jour du Cross (28 juillet)

D'importants dispositifs bénévoles déployés en sortie du site d'épreuve et des gares pour guider les spectateurs



## • BUS : BIENTÔT DES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE AUX MORTEMETS

Un accord a été signé pour le déploiement de bornes de recharge électrique au dépôt des bus de Versailles et des communes de la Plaine, situé au camp militaire des Mortemets. 42 bus électriques pourront ainsi être mis en circulation progressivement à compter du mois de septembre 2025. Ce seront les premiers bus électriques de la DSP 28. La DSP 27 en compte déjà 39 et doit prochainement compléter sa flotte par des bus roulant au GNV.

### 2024 C'EST AUSSI...

... la nouvelle numérotation à 4 chiffres des lignes de bus, opérées par Transdev Versailles (DSP 28). Les lignes commencent par l'indicatif 62 et lorsque cela a été possible, conservent les 2 derniers chiffres historiques.

## • LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES VÉLOS

Afin d'impulser le maillage des pistes cyclables du territoire, Versailles Grand Parc a poursuivi les études de faisabilité sur la RD11 entre Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole et lancé de nouvelles études sur la RD173 entre la place de la Brèche à Versailles et les RD307 et 184 à La Celle-Saint-Cloud ; ainsi que sur la rue Adanson à Jouy-en-Josas.

L'Agglo a également poursuivi les études de maîtrise d'œuvre, confiées à deux bureaux d'études, pour définir le plan des futurs aménagements et suivre les travaux sur des tronçons stratégiques, qualifiés d'intérêt communautaire :

- Le projet de piste unidirectionnelle dans le sens nord-sud sur les Arcades de Buc (RD 938) sur la commune de Buc
- La voie verte du chemin de la Porte des Loges, entre les Loges-en-Josas et Buc, avec un lancement des travaux prévu à la fin du 1er trimestre 2025

Enfin, après avoir clôturé les études de faisabilité sur la liaison RD129-135 entre Bois d'Arcy et Saint-Cyr-l'Ecole, l'Agglo lancera début 2025 les études de maîtrise d'œuvre sur cet axe majeur.

## • LIGNE 18 : DES ÉTUDES QUI SE POURSUIVENT

Le projet stratégique de la ligne 18 du métro francilien reliant l'aéroport d'Orly à Versailles Chantiers est particulièrement engagé sur le territoire. Les perspectives de prolongement jusqu'à Nanterre à l'horizon 2040 sont également étudiées.

Versailles Grand Parc pilote les études de pôle des gares de Versailles Chantiers et Versailles Satory qui seront mises en service à partir de 2030. En collaboration avec la Société des Grands Projets, Ile-de-France Mobilités, la ville de Versailles, la SNCF, le Département des Yvelines, et l'Etablissement Public de d'Aménagement de Paris-Saclay entre autres, il s'agit notamment de définir le programme d'intermodalité : aménagement des quais bus, emplacements pour les taxis, dépose-minute, stationnement PMR, parking vélos, circulation des piétons, piste cyclable...etc. Côté chantier, le gros œuvre, sous maîtrise d'ouvrage de la SGP, a débuté, nécessitant une réorganisation des flux sur la rue de la porte de Buc à Versailles.

### Chiffres clés

Arcades de Buc : 750 mètres linéaires  
Chemin de la porte des Loges : 460 mètres linéaires  
RD129-135 : 1 200 mètres linéaires

### 2024 C'EST AUSSI...

... la mise à jour de la carte cyclable aux couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Une carte désormais bilingue, consultable sur le site web de Versailles Grand Parc et mise à disposition des communes, commerces, offices de tourisme, hôtels, camping...etc.



## • UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS POUR LA 6<sup>e</sup> FÊTE DU VÉLO

Le 26 mai, après avoir parcouru à vélo les itinéraires aux départs des villes du territoire, les cyclistes occasionnels ou passionnés ont été accueillis sur le parvis de Versailles Grand Parc, transformé pour l'occasion en temple du vélo et de la fête.

Marquage et réparation de vélos, démonstration de BMX acrobatique, promotion du service de location longue durée de vélos à assistance électrique par Ile-de-France Mobilités, sensibilisation à la sécurité routière et notamment aux angles morts, information sur les aménagements cyclables...les animations étaient nombreuses pour tous les amateurs de 2 roues. Les plus chanceux ont pu découvrir à vélo les dispositifs en cours d'installation pour les épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le parc du château de Versailles. Quant aux enfants, ils ont pu s'essayer au mini-golf équestre et à l'escalade, se faire maquiller ou se faire offrir une sculpture de ballon. Le tout dans une ambiance joyeuse et conviviale, menée par les mascottes de Paris 2024 et la fanfare de Bois d'Arcy !

# CULTURE ET TOURISME

Pour cette année exceptionnelle, marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la saison artistique et culturelle s'est naturellement placée sous le signe de la rencontre entre le sport et les arts. Elle a aussi, comme chaque année, ouvert ses nombreux spectacles, rencontres, expositions et événements à un large public sur le territoire. Des projets majeurs se sont poursuivis ou concrétisés pour contribuer à l'attractivité de Versailles Grand Parc.



*Orchestre Symphonique international*

## • DES PROJETS MUSICAUX ET CHORÉGRAPHIQUES INÉDITS ET FESTIFS

Les artistes, amateurs et professionnels, partagent avec les sportifs le goût de l'effort et du dépassement de soi, la perfection du geste, la gestion du stress, le vivre et participer ensemble. Ces thématiques, au cœur de l'enseignement artistique du Conservatoire à Rayonnement Régional, ont inspiré professeurs et élèves pour travailler autrement et sortir des sentiers battus. Le résultat ? Des projets inédits et festifs, pour le plus grand plaisir du public, dont notamment :

- Une barre de danse classique de 130 mètres de long, installée avenue de Paris, face au Château de Versailles, a rassemblé danseurs du Conservatoire, familles, curieux et touristes pour une expérience de chorégraphie collective inédite.
- Deux orchestres symphoniques de 120 élèves du Conservatoire et des écoles associatives du territoire qui ont ravi les spectateurs de la Grande Scène du Chesnay-Rocquencourt avec une prestation alliant des pièces populaires américaines, des standards du rock et de la pop.
- Aux Grandes Écuries de Versailles, un Orchestre symphonique international qui a été constitué par le Conservatoire, avec le concours du Landesmusikrat Berlin et de l'Académie Équestre de Versailles. 80 jeunes musiciens préprofessionnels, originaires de 16 pays, se sont réunis pour interpréter des pièces emblématiques du répertoire français, mêlant Lully, Dukas, Saint-Saëns, Ravel, Air et Phoenix. Avec une surprise : la participation, le temps d'une chanson, de Nicola Sirkis, chanteur du groupe Indochine !
- Un orchestre d'harmonie qui a choisi, pour clôturer cette saison, un final grandiose, dans le gymnase Montbauron, avec une musique célébrant les Jeux Olympiques et Paralympiques.





## • RÉSONANCE : LE NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Les élus de Versailles Grand Parc ont approuvé le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional pour 2024-2030. Ce document obligatoire pour tous les établissements relevant du ministère de la Culture s'appuie sur le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique et fixe les orientations pour les 6 prochaines années.

Résonance porte 3 engagements forts :

- Affirmer une offre d'enseignement diversifiée, dynamique et évolutive
- Vibrer, grandir, partager, réaliser collectivement nos ambitions dans un conservatoire accessible
- Investir sur le territoire, se tourner résolument vers l'avenir avec nos partenaires

Il s'agit d'un projet d'établissement ambitieux, fortement ancré dans le territoire et qui relève des défis du monde d'aujourd'hui (transition écologique et numérique, nouvelles réalités pédagogiques, diversité dans les parcours éducatifs et la programmation artistique...).

## • DES FESTIVALS POUR TOUS

Versailles Grand Parc a accompagné les 5 principaux festivals du territoire avec l'ambition de rendre accessible au plus grand nombre une création artistique foisonnante.

*« Faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire tout seul, c'est vraiment ce qui guide notre action dans l'élaboration du projet culturel intercommunal. Nous mutualisons les savoir-faire pour en faire bénéficier tous les publics du territoire ».* Christine Palau, Directrice de la Culture et du Tourisme

- À l'occasion du Mois Molière, la création « Une soirée chez Offenbach » de la compagnie le Théâtre du Petit Monde a embarqué les publics de Versailles, Châteaufort et Bougival dans un spectacle lyrique et joyeux.
- L'exposition « Océan, une plongée insolite » du Muséum national d'histoire naturelle diffusée en partenariat avec le festival Sur la Route de la Celle Saint-Cloud s'est déplacée dans huit communes du territoire.
- En avant-première du Festival BD Buc, les auteurs et dessinateurs Drac, Nicolas Sauge, Ariane Delrieu et Francis Carin sont allés à la rencontre du public dans quatre bibliothèques et médiathèques de l'Agglo
- Dans le cadre du Festival Les Yeux Pleins d'Étoiles 2024 de Saint-Cyr-l'École, sur le thème « Les Harmonies d'une ville », un ciné-concert a été diffusé pour inviter le public à redécouvrir l'espace urbain, ses sons et leur traitement au cinéma.
- Le territoire a de nouveau vibré au rythme du festival ElectroChic. Une 8e édition, avec deux week-ends complets de concerts, ateliers et animations, où les étoiles montantes ont partagé les scènes avec les grands noms de l'électro : Boombass, Lucy Antunes, Makoto San, Grayssoker et bien d'autres encore.

## • LA CITÉ DE LA TOILE

En 2023, Versailles Grand Parc a lancé, en collaboration avec le musée de la Toile de Jouy et plusieurs partenaires, un projet patrimonial et culturel majeur : la Cité de la Toile. En s'appuyant sur un patrimoine historique et une activité industrielle qui ont marqué le territoire, le projet porte l'ambition de développer un écosystème économique, touristique, culturel, de recherche et de formation autour du textile et de la toile imprimée. La volonté est d'aller jusqu'à la création d'une manufacture nouvelle, un atelier d'impression qui allierait impression au bloc et solutions numériques innovantes. Après une première étude d'opportunité qui a permis de tracer le périmètre du projet, Versailles Grand Parc a lancé, début 2024, des groupes de travail avec tous les acteurs concernés pour préciser les offres qui pourraient être proposées, ainsi qu'un marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préfiguration de la manufacture nouvelle.

### 2024 C'EST AUSSI...

... l'ouverture au public de l'espace muséal Berthe Morisot à Bougival, dans la maison où l'artiste et son mari Eugène Manet ont séjourné de 1881 à 1884. Une expérience immersive dans la vie et l'œuvre de Berthe Morisot, l'impressionnisme et le Bougival de l'époque.

## • UN NOUVEL ACCUEIL POUR LES TOURISTES À VERSAILLES

Le nouvel Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc a été inauguré le 6 mai 2024. Situé en face de la Gare Versailles Château Rive-Gauche, il est composé d'un pavillon d'informations et d'un jardin, faisant écho à l'histoire des bosquets du château de Versailles. Il a pu accueillir les milliers de visiteurs des Jeux Olympiques et Paralympiques et répond désormais aux besoins des visiteurs de toutes les nationalités. Son ambition ? Inviter à découvrir la richesse de l'offre culturelle, patrimoniale, naturelle, sportive, gastronomique et de tourisme d'affaires de Versailles Grand Parc.



### 2024 C'EST AUSSI...

... le TEDx de Versailles Grand Parc « Face à Gaïa, science et écologie » organisé le 18 novembre à la Grande Ecurie du château de Versailles. Une soirée de conférences inspirantes sur l'importance de la science dans la gestion de la transition écologique.

# COMMUNICATION

La communication accompagne les services opérationnels de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc en contribuant au déploiement d'actions publiques efficaces au service du plus grand nombre. Elle fédère également les communications des communes avec la volonté de mutualiser les ressources et garantir une large visibilité et une image cohérente de tous les projets menés sur le territoire.

## • SOUTENIR LA VISIBILITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

La communication est toujours un élément clé des actions menées par les différents services de Versailles Grand Parc. Il s'agit en effet de faire connaître le plus largement possible, les projets nouveaux ou existants et d'animer quand cela est nécessaire des dispositifs de communication spécifiques.

### Les Jeux comme fil conducteur

Cette année, les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été naturellement au cœur de plusieurs opérations de communication : site internet dédié, informations sur le plan de transports, sensibilisation au tri des déchets hors foyer avec système de traduction, etc. Plusieurs événements culturels et sportifs comme « Tous à la barre pour les Jeux ! » et « En fanfare pour les Jeux » ont été labellisés Paris 2024, bénéficiant d'un fil rouge inspirant, lié aux valeurs du sport.

« Les Jeux nous ont donné une formidable occasion de rassembler les habitants de Versailles Grand Parc autour des valeurs du sport et de partager des moments et des émotions uniques ». Carole Beauchet, Directrice de la Communication.

### Durabilité et attractivité

La gestion des déchets est demeurée un sujet central de communication au travers :

- De la campagne « Les Champions du tri »
- D'une carte de vœux en vidéo sur le thème « Jouons collectif. Trions ! »
- Des dispositifs d'information sur la Tarification éco-responsable
- De l'opération agenda scolaire consacrée cette année au développement durable autour de la thématique hippique
- De l'application T.R.I. VGP qui s'est enrichie cette année d'une fonctionnalité multi-langue, de l'intégration des ressourceries et dont toutes les données sont gérées par le SIG de Versailles Grand Parc et actualisables sur tous les supports. Une communication importante a été réalisée auprès des loueurs de logements pendant la période des Jeux pour faire connaître l'application aux nombreux visiteurs du territoire.

La communication a également contribué aux succès de la participation de Versailles Grand Parc au Paris Saclay Spring, du lancement du programme d'incubateur IXCampus, du 1<sup>er</sup> challenge vélo inter-entreprises ou encore des festivals culturels et en particulier l'incontournable Festival ElectroChic. Elle a, enfin, apporté son expertise éditoriale sur la publication du numéro hors-série du magazine Connaissance des Arts consacré au projet de réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux.

### 2024 C'EST AUSSI...

... la centralisation de la billetterie par l'Agglo, pour les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques, notamment au profit de publics prioritaires, fragiles, isolés ou d'associations choisies par les communes du territoire. Au total, 1000 billets ont été achetés et refacturés aux communes qui avaient souhaité profiter de cette opportunité.



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

COLLECTIVITÉ HÔTE



PARIS 2024



PARIS 2024





## • DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ ET L'IMAGE DU TERRITOIRE

Versailles Grand Parc déploie une communication à 360°, associant tous les canaux à disposition pour toucher un public le plus large possible.

En 2024, les Jeux de Paris ont été une opportunité unique de faire rayonner l'image du territoire. La présence numérique de l'Agglo a, par ailleurs, continué de se développer sur le web et les réseaux sociaux.



## • LE WEB 2024 EN CHIFFRES



### SITE INTERNET

**804 977** pages vues  $\nearrow +1,6\%$   
**363 009** visiteurs  $\nearrow +18,7\%$



### RÉSEAUX SOCIAUX

**10 397** followers  $\nearrow +5,3\%$



**5 694** followers  $\searrow -0,3\%$



**2 985** followers  $\nearrow +8,5\%$



**5 565** abonnés  $\nearrow +22,6\%$



**452** abonnés  $\nearrow +51,2\%$

### NEWSLETTER



Agglo : **18 666** inscrits  $\nearrow +1,7\%$

Dev éco : **1 717** inscrits  $\nearrow +0,4\%$

CRR : **5 771** inscrits  $\nearrow +23,3\%$

Médiathèque : **3 740** inscrits  $\nearrow +100\%$



### APPLI T.R.I. VGP

**223 987** utilisations  $\nearrow +31,3\%$

**42 %** application

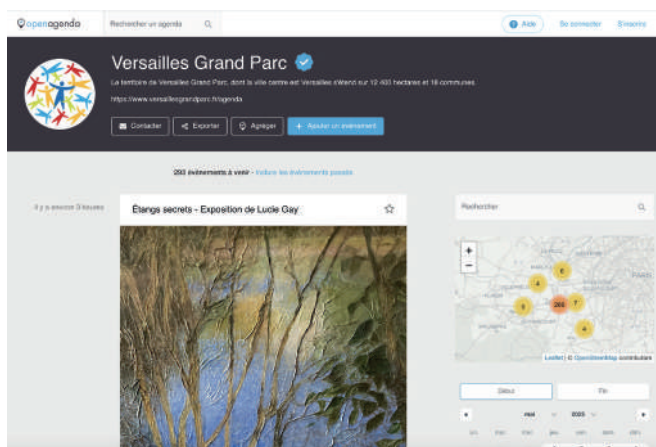
**58 %** ordinateur

## • MUTUALISER LES RESSOURCES ET LES DONNÉES

La mutualisation est un enjeu clé de la communication du territoire pour, à la fois :

- Gagner du temps et être efficace dans le pilotage de l'information
- Toucher une plus large audience
- Garantir une visibilité cohérente

Versailles Grand Parc promeut une grande majorité des actions et événements des villes, à l'échelle du territoire. Une façon de soutenir ces initiatives et de les ouvrir à tous les publics. Pour cela, une plateforme collaborative est à disposition des équipes communication des communes pour partager articles, communiqués et dossiers de presse, photos, vidéos, etc. De même, la plateforme Openagenda agrège les événements des villes qui sont ensuite facilement mis en lumière sur le site web et sur la newsletter. En 2024, plus de 2000 événements ont ainsi été promus.



# FONCTIONNEMENT & TERRITOIRE

Depuis 2008, François de Mazières, maire de Versailles, préside la communauté d'agglomération.

**Le Président de Versailles Grand Parc est élu par le Conseil communautaire et est également le Président du bureau des maires.**

Ce dernier prépare les décisions majeures de l'Agglo : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent. Il est composé des maires des communes.

Le conseil communautaire rassemble 76 délégués communautaires. Il vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, délégation d'un service public, etc.). Chaque commune est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants, avec au minimum un délégué par commune.

**Plusieurs commissions, au sein desquelles chaque commune est représentée, ont été constituées pour élaborer les projets :**

- Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel
- Développement économique et Ville intelligente
- Transports et Mobilités
- Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et Jeux Olympiques et Paralympiques
- Culture
- Eau, Déchets et Enjeux environnementaux

**Les communes ont délégué les compétences suivantes à la communauté d'agglomération :**

- Développement économique (dont promotion du tourisme)
- Aménagement de l'espace communautaire (cadre de vie et déplacements)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Eau potable
- Assainissement et gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont la gestion des déchets)
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion)
- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire



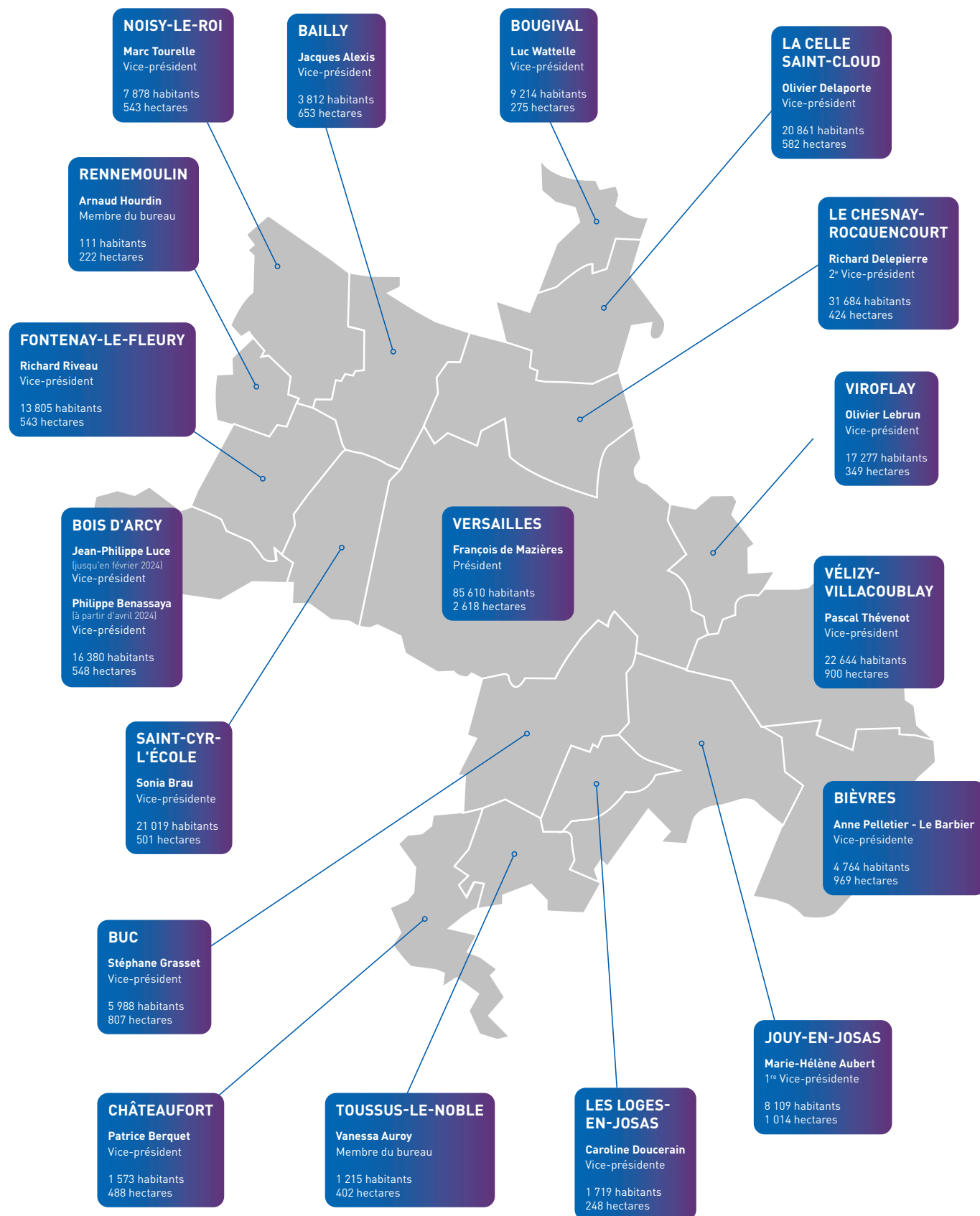
## CHIFFRES CLÉS EN 2024

- 14 bureaux
- 5 conseils communautaires
- 105 délibérations
- 69 décisions du bureau
- 75 décisions du Président



## LE TERRITOIRE

Versailles Grand Parc regroupe 18 communes, 270 000 habitants et s'étend sur une superficie de 12 400 hectares au 1<sup>er</sup> janvier 2024.



# RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées aux compétences de l'Agglo, 293 agents œuvrent au quotidien.

## MASSE SALARIALE

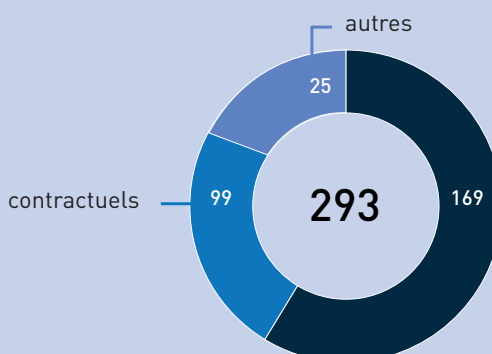
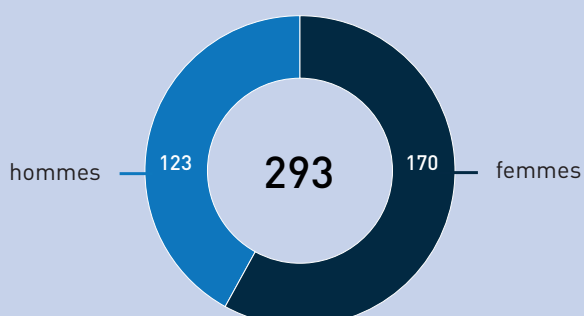
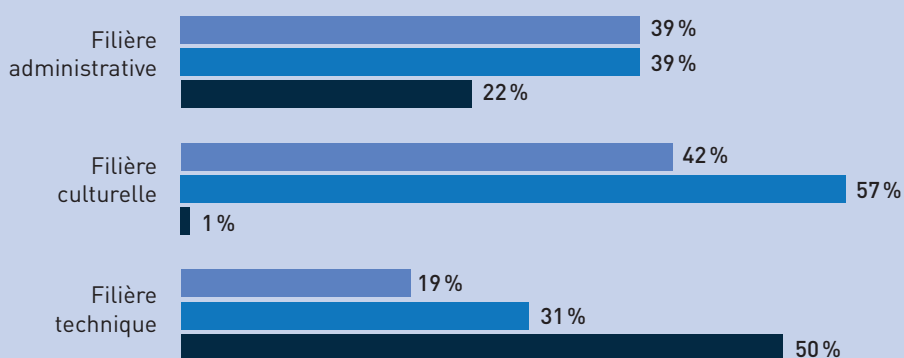
- 12 732 400 € sans le hors paie et le GUSO\*
  - 13 893 038 € avec le hors paie et le GUSO\*
- \*GUSO = Guichet Unique du Spectacle Occasionnel



## RÉPARTITION DES AGENTS

PAR FILIÈRES :

Catégories :  
A B C





# RESSOURCES FINANCIÈRES

La santé financière de l'intercommunalité est saine et optimisée. Les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2010. La dette est égale à 10,1 millions d'euros, mais elle est intégralement placée sur des comptes à terme en attendant le décaissement des travaux gérés en autorisations de programme pluriannuelles.

La communauté d'agglomération est au service des communes : 60 % de la croissance fiscale intercommunale nette du FPIC et 80 % de la croissance de la taxe de séjour sont reversés aux communes membres, soit sous forme de prise en charge de leur contribution à la péréquation, soit par le versement de fonds de concours d'investissement.

## • L'INVESTISSEMENT

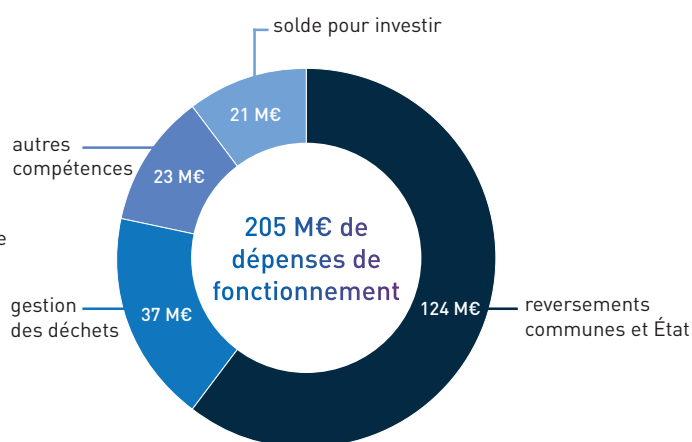
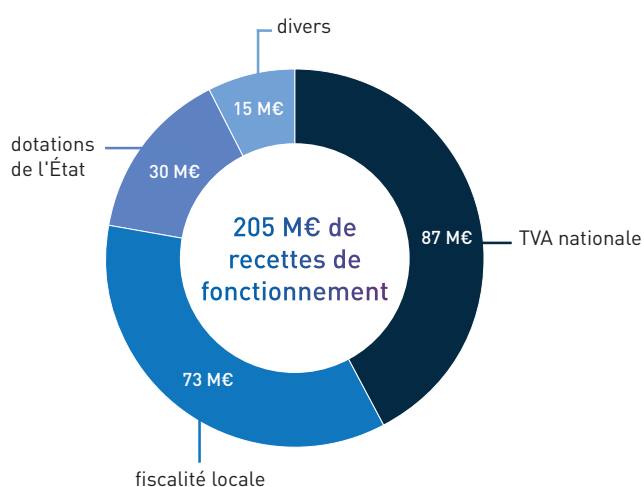
Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 19 M€.

Les principales dépenses d'investissement sont le déploiement de la vidéoprotection et des liaisons de fibre optique entre les mairies (4,6 M€), le versement des fonds de concours aux communes membres (3,2 M€), l'aménagement des terrains familiaux à Saint Cyr l'Ecole pour les gens du voyage dans le cadre de l'aménagement de l'Allée Royale (1,2 M€) et la construction de l'Office de Tourisme et des Congrès (0,8 M€).

### CHIFFRES CLÉS 2024

13 millions d'euros : montant voté par l'Agglo en faveur des communes correspondant au retour de 60 % de la croissance fiscale intercommunale 2024 et 80 % de la croissance de la taxe de séjour

## RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





Versailles**GrandParc**  
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS 10922  
780009 Versailles Cedex

